



FAIRTRADE
INTERNATIONAL

A : Organisations de travailleurs salariés du commerce équitable, producteurs et acteurs commerciaux
Membres du commerce équitable
cc : Conseil d'administration
Comité des normes
Personnel de Fairtrade International
Personnel de FLOCERT

Melissa Duncan
Directeur exécutif
m.duncan@fairtrade.net

Changements apportés au standard du commerce équitable pour les organisations de main-d'œuvre salariée et au standard des négociants du commerce équitable

Chers partenaires du commerce équitable Fairtrade,

Lors de sa réunion qui a eu lieu les 29 et 30 novembre 2023, le Comité des Standards a décidé de modifier le Standard du Commerce Équitable pour les organisations dépendant d'une main d'œuvre salariée (HLO) et le Standard pour les Acteurs Commerciaux. Pour plus de détails sur la décision, veuillez vous référer au compte-rendu de la réunion du Comité des Standards disponible sur notre [site internet](#).

Les Standards révisées - HLO et Standard pour les acteurs commerciaux - mettent désormais davantage l'accent sur les mesures de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme et d'environnement (DRDHE), afin que les entreprises protègent les droits de l'homme et les pratiques environnementales et construisent une voie d'amélioration continue et de collaboration entre les acteurs de la chaîne d'approvisionnement.

Les Standards révisées remplaceront les versions précédentes et seront applicables à partir du 1er janvier 2025. Les entreprises qui commenceront leur certification le 1er janvier 2025 ou après cette date devront se conformer à toutes les exigences applicables. Pour les entreprises de main-d'œuvre salariée et de commerce existantes, il existe deux périodes de transition, en fonction du niveau de difficulté, du temps et de l'investissement nécessaires pour mettre en œuvre les changements. Les périodes de transition sont indiquées dans les Standards.

Les documents suivants sont publiés sur notre site web :

- Standard révisée pour les organisations dépendant d'une main d'œuvre salariée en [EN](#), [FR](#), [SP](#), [PT](#) et le document des principaux changements en [EN](#), [FR](#), [SP](#), [PT](#)
- Standard révisée pour les acteurs commerciaux en [EN](#), [FR](#), [SP](#), [PT](#) et le document des principaux changements en [EN](#), [FR](#), [SP](#), [PT](#)
- [Synthèse de](#) la consultation sur la norme relative à la main-d'œuvre salariée et sur la norme relative aux négociants

Le guide publié sur la DRDHE à l'intention des organisations de travailleurs salariés et des négociants sera bientôt mis à jour dans les mois à venir.



FAIRTRADE
INTERNATIONAL

D'autres standards génériques du commerce équitable feront également l'objet d'une révision axée sur le DRDHE, en commençant cette année par le standard de production contractuelle et l'année prochaine par le standard d'organisation des petits producteurs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Fairtrade Standards à l'adresse [suivante : standards-pricing@fairtrade.net](mailto:standards-pricing@fairtrade.net)

Cordialement,

Melissa Duncan